



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11278

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

29/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1995B0440

Siret : 402 451 355 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6505950-1

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H41613R1254001/002 123591/35

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA H41613R1254001/002 123591/35

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : CAEN COUVERTURE

5002 RUE DU COMMERCE
ZI LE MARTRAY
14730 GIBERVILLE

Téléphone : 02 31 35 17 65

Portable : 06 08 30 20 28

Fax :

Site Internet :

E-mail : info@caencouverture.fr

Responsabilité légale :

MICHEL VINCENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	12/09/2024
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	12/09/2024
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	26/08/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	17/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.